

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Service : Musées
Tél : 04.66.85.10.48
Réf : PC/CS/CH/LC/JF/ACD

Objet : Contrat de services professionnels commissaire scientifique à titre onéreux avec l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles de Saint-Jean-du-Gard

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant que la Communauté Alès Agglomération souhaite valoriser son établissement Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles situé sur la commune de Saint-Jean-du-Gard,

Considérant que Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles, en tant que musée de société, propose annuellement une ou plusieurs expositions temporaires,

Considérant que Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles organise une exposition autour « Samuel Bastide, compteurs d'images » de mai 2026 au janvier 2027,

Considérant qu'afin d'assurer cette prestation, il est apparu nécessaire de faire appel à un commissaire extérieur ayant des connaissances génériques dans ce domaine,

Considérant que cette prestation relève de la famille de la nomenclature interne suivante 36-3-03 : conception muséographique et constitue, conformément aux articles 20 et 21 I 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un ensemble homogène de prestation en raison de son unité fonctionnelle propre,

Considérant que la prestation souhaitée ne peut être assurée que par l'association des amis de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles de Saint-Jean-du-Gard,

Considérant que cette prestation est proposée pour un montant TTC de 6 000 € (six mille euros toutes taxes comprises),

Considérant qu'il convient de contractualiser un partenariat avec le commissaire de l'exposition,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Un contrat de services professionnels de commissariat scientifique d'exposition à titre onéreux sera signé entre la Communauté Alès Agglomération représentée par son président, M. Christophe RIVENQ, et l'association des amis de Maison Rouge – musée des vallées cévenoles de Saint-Jean-du-Gard, représentée par son président, M. Daniel TRAVIER.

Ce contrat précisera les engagements des parties dans le cadre de l'exposition intitulée « Samuel BASTIDE, compteurs d'images » organisée à Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles, de mai 2026 à janvier 2027.

Le coût de cette prestation proposée par l'opérateur économique, s'élève à la somme TTC de 6 000 € (six mille euros toutes taxes comprises).

ARTICLE 2 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 03 NOV. 2025

Le président
Christophe RIVENQ

